

Le Cloître du Ronceray

Opération de sauvegarde architecturale et de réhabilitation



MISE EN VALEUR CULTURELLE ET ENVIRONNEMENTALE

Le Campus Arts et Métiers d'Angers dispose d'une richesse architecturale marquée par une vie monastique antécédente à son arrivée en 1815.

Cette richesse dont a hérité l'Ecole, est mise en valeur par les passages successifs des promotions d'étudiants qui ont fait leur emblème du clocheton surplombant l'abbaye du Ronceray.

Aujourd'hui, ces bâtiments majestueux sont en partie délabrés, voire sinistrés et nécessitent un important travail de rénovation pour retrouver leur superbe et garantir la sécurité des publics accueillis.



Liste des espaces créés, surface et destination

Certaines restructurations permettront de récupérer des zones aujourd'hui inutilisées et répondront à une insuffisance de surface dans une Ecole qui accueille de nouvelles formations (IUT, Bachelor...etc) :

- Ancien foyer des élèves
- Ravèlement de la façade
- Rénovation des arcades
- Restructuration de la toiture
- Sur l'ensemble du Cloître : éclairage, réhabilitation énergétique, remplacement des châssis, mise en place d'isolation intérieure...



Avantages pour les entreprises mécènes

Avec une participation annuelle de 37 500,00 € par an pendant 3 années (durée de la convention de mécénat), les entreprises mécènes partageront avec le Campus d'Angers, les espaces rénovés du cloître du Ronceray :

- Accueil des soirées Prestige des entreprises mécènes
- Organisation de séminaires dans un cadre exceptionnel
- Participation à des manifestations culturelles, spectacles
- Evénements et rencontres école-entreprises...

En outre, les entreprises mécènes bénéficieront aussi des avantages fiscaux propres aux actions de mécénat (60% de défiscalisation notamment).



Vers l'industrie
du futur



– FONDS MECENAT –

2 250 k€

37 500 € /an /entreprise

CONTACTS

Paul Figueira,
chargé de mission
Relations Entreprises
02 41 20 73 32
Paul.Figueira@ensam.eu

Nicolas François
Responsable Patrimoine
Conseiller de Prévention
02 41 20 73 95
Nicolas.Francois@ensam.eu

